

:



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS EXTRAIT PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion :

12 août 2025

14h/16h

Présidence :

Mr Claude REQUENA

Présent(e)s :

Mrs. Jacques ADGE, Raphaël CARRUS, Francis DAUSSEING, Cyril DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Manuel MANAS, Roland MAURIN, Jean-Pierre RIEU, Christian VIDAL

Situation du RC VEDASIEN (R2 Groupe A) - Suite à radiation du club

Attendu que sur proposition de la CRGC, le Comité de Direction a validé l'accession du RC VEDASIEN en Régional 2 en date du 10.07.2025,

Que cette décision, publiée le 21.07.2025, et le calendrier du championnat Régional 2, n'ont pas fait l'objet de recours contentieux dans les délais prévus, il y a donc lieu de considérer que cette accession est réputée définitive.

Pris note de la décision de radiation à l'encontre du RC VEDASIEN, laissant une place vacante en championnat Régional 2.

Etant rappelé l'article 6 du championnat 2024-2025 :

“Article 6 - Composition du championnat de la saison 2025 / 2026

(...)

Dans la mesure où les dispositions énoncées aux alinéas précédents ne permettent pas d'atteindre le nombre de cinquante-six (56) équipes, et ce jusqu'à la date butoir du 15 août, les places vacantes seront prioritairement comblées par un repêchage des meilleures équipes parmi celles reléguées en division inférieure en application de l'article 5.2.”

Par ces motifs, la CRGC :

- Propose à la JUVENTUS PAPUS (perdant finale maintien R2) de combler la place laissée vacante en R2,
- Propose, en conséquence, au FC LOMAGNE 82 (second du district classé septième, article 10 règlements LFO) de combler la place laissée vacante en R3 par la Juventus Papus,
- Demande à ces deux clubs, de confirmer ou infirmer leur accord avant le 13.08.25, 17h00.

La CRGC transmettra dès réception des avis des clubs, le dossier au Comité de Direction pour étude et validation avant le 15.08, conformément au règlement de l'épreuve.

Rappel du classement des Districts, article 10 règlements LFO

Classements des Districts bénéficiant de deux accessions saison 2024/2025 :

1. HAUTE GARONNE
2. HERAULT
3. AVEYRON
4. GARD LOZERE
5. TARN
6. AUDE
7. TARN ET GARONNE

Coupe Gambardella U18

En raison d'un grand nombre d'engagés, la CRGC informe les clubs de niveau Territoire et District, qu'un tour de cadrage sera organisé le 31.08.25. Il concernera une dizaine de clubs en fonction du nombre final d'engagés à la clôture (15.08.25)

Le Président de Séance,
Claude REQUENA

La secrétaire de Séance,
Cyril DURAND